Règlement de zonage VS-R-2012-3 Zone 90450

Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Division permis, programmes et inspections

Grille des usages et des normes

R-107-90450

1- CLASSES D'USAGES PERMISES	# Dispositions	Code d'usages
Parcs, terrains de jeux et espaces naturels.		p1a

2- USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	# Dispositions	

3- USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU		

4- STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL

5- NORMES DE LOTISSEMENT

5-1- TERRAIN

6- NORMES DE ZONAGE

6-1 - MARGES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

6-2 - DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL

6-3 - RAPPORTS DU BÂTIMENT PRINCIPAL

7- AUTRES RÈGLEMENTS APPLICABLES

8- ARTICLES APPLICABLES

9- NORMES SPÉCIFIQUES	# Dispositions
Zone affectée en partie ou en totalité par une zone inondable tel que prescrit au chapitre 14 du règlement de zonage. Vérifiez la cartographie.	

10- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

11- NOTES (ARTICLES)

12- AVIS DE MOTION

13- AMENDEMENTS		
Numéro de règlement	**Numéro de dossier**	**Entrée en vigueur**
	CA-48	2020-01-27